

Réforme des rythmes ?...

Ils sont bien pire qu'avant, dans toutes les villes concernées. Le constat est sans appel : **élèves et enseignantEs épuisés**, journées bien plus chargées qu'auparavant, **perte de repères temporels** avec des horaires irréguliers (particulièrement dans les villes A-B avec des horaires alternées entre écoles), **perte de repères spatiaux** avec des salles de classe servant à diverses activités périscolaires...

... ou territorialisation ?

Il devient évident que **c'était l'objectif réel** du décret dit « rythmes » :

- **destruction du cadre national** de l'école,
- **désengagement de l'Etat**,
- **autonomisation et mise en concurrence** des écoles et des villes,
- **abandon des quartiers populaires**.

Avec les désobéisseurs

Avec **Bagnolet (93)**, avec **Vitry (94)**, avec les villes qui les rejoignent...

Saint-Denis contre les rythmes

- ➔ **contre** une politique de destruction de l'école publique
- ➔ **pour** une école de qualité pour tous

Saint-Denis écoute...

La mairie a montré l'année dernière qu'elle savait écouter les parents, qu'elle n'était pas sourde à ce que disaient ses territoriaux et ses enseignantEs. En décidant de repousser à 2014 l'application de la réforme, elle s'est préservée de la **situation désastreuse que connaissent les cinq villes du 93** qui ont persévéré pour des raisons politiciennes de soutien au gouvernement.

... comme d'autres !

La **grève** pour la suspension immédiate de l'application et pour l'abrogation du décret rythmes a été suivie à près de **80 % par les enseignantEs et les territoriaux le 14 novembre** dernier. La **forte mobilisation des parents, des territoriaux et des enseignantEs**, particulièrement dans les villes qui ont appliqué la réforme mais aussi dans l'ensemble du département, a convaincu **le maire de Bagnolet dans le 93, et celui de Vitry dans le 94, de refuser d'appliquer le décret rythmes**.

Assemblée générale parents - enseignantEs - territoriaux
le 19 décembre (Ligne 13 19h)

Saint-Denis, 12, place de la Résistance, M° Porte-de-Paris

à l'appel des assemblées générales de grève des 14 nov. et 5 déc.